



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER**

**Approbation de compte-rendu du Conseil
académique.**

Conseil académique du 1^{er} octobre 2024

Délibération 2024/10/CAC-03

LE CONSEIL ACADÉMIQUE,

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-4 et L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment l'article 45 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- APPROUVE le compte-rendu du Conseil académique du 2 juillet 2024.

Toulouse, le 1^{er} octobre 2024

La Présidente de l'université Toulouse III – Paul Sabatier,

Odile RAUZY

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :
..... **8 octobre 2024**



Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 78

Nombre de membres présents ou représentés : 40

Nombre de voix favorables : 40

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0